



Communiqué de presse

Paris, le 11 juin 2019

Mission Patrimoine en péril : annonce de la sélection 2019

Franck Riester, ministre de la Culture, présente, ce mardi 11 juin, la liste des 103 projets 2019 de la *Mission Patrimoine en péril* confiée à Stéphane Bern par le Président de la République.

Cette présentation se déroule en présence de Stéphane Bern, de Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine, de Stéphane Pallez, présidente-directrice générale de la Française des jeux, et de Jacques de Peretti, président-directeur général d'Axa France.

La sélection, parmi les 3 500 projets signalés par le grand public depuis 2018, se caractérise par sa très grande diversité - tous les types de patrimoine y sont représentés : édifices religieux, industriels et techniques, habitations, châteaux, maisons d'artistes, bibliothèques, moulins, jardins, etc. - et sa répartition harmonieuse sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine (un édifice par département) et des collectivités d'outre-mer, dans les espaces urbains comme dans les zones rurales.

Elle présente également, par rapport à celle de l'an dernier, un plus grand équilibre entre édifices protégés et non protégés au titre des monuments historiques.

Avec les 18 sites emblématiques annoncés en mars dernier, ces 103 nouveaux sites constituent la deuxième édition de la Mission Patrimoine en péril qui pourra bénéficier de la part revenant à l'État des fonds issus du Loto du Patrimoine.

Dès le 15 juin la grille du super Loto du Patrimoine sera mise en vente au prix de 3 € avec un tirage exceptionnel le 14 juillet, et à partir du 2 septembre deux offres de tickets de grattage à 3 € et 15 € seront proposées.

Le ministre de la Culture souligne tout l'intérêt de ce dispositif participatif et incitatif qui permet à chacun de contribuer à la sauvegarde du patrimoine national. C'est une occasion unique de manifester son intérêt pour l'histoire nationale et, celle, plus singulière, de nos régions. C'est aussi l'opportunité de considérer le patrimoine comme une richesse économique majeure, un moteur d'attractivité touristique et un enjeu de croissance et d'emploi déterminant.

Pour accompagner cet élan populaire, le ministère de la Culture a déployé cette année des moyens supplémentaires. Il a notamment augmenté les plafonds des taux de subvention des monuments soutenus dans le cadre de la Mission Patrimoine en péril : jusqu'à 40% pour les édifices inscrits au titre des monuments historiques (20% habituellement) et jusqu'à 60% pour les édifices classés au titre des monuments historiques (40% habituellement).

Franck Riester salue celles et ceux qui contribuent au succès de cette initiative au premier rang desquels Stéphane Bern dont l'investissement constant et l'enthousiasme sans faille l'ont rendue possible.

Il remercie chaleureusement l'implication remarquable de la Française des jeux, de la Fondation du patrimoine et de ses délégations régionales ainsi que des services centraux et déconcentrés du ministère de la Culture.

Enfin, le ministre remercie également les partenaires qui accompagnent ce dispositif et tout particulièrement AXA France, membre fondateur de la Fondation du patrimoine, qui a rejoint la Mission Patrimoine en péril et devient grand mécène pendant 3 ans en apportant 500 000€ par an. Cinq des 103 sites sélectionnés seront choisis par les collaborateurs et les agents généraux d'AXA France.



Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Fondation du patrimoine
Laurence LÉVY
Directrice presse et presse événementielle
laurence.levy@fondation-patrimoine.org
01 70 48 48 00
www.fondation-patrimoine.org

Contact

Française des Jeux
Patrick Germain
Responsable Presse
06 80 93 55 18
pgermain@fdj.com
www.groupefdj.com